

## **Topoi politiques dans « Pour une littérature monde » :**

### **Epistémocritique du texte littéraire**

Dr Alain Ekorong

#### **En guise de prologue**

En 2007, le journal français *Le Monde*<sup>1</sup> publie un manifeste intitulé *Pour une littérature-monde*<sup>2</sup>. Il est signé par quarante-quatre écrivains de pays francophones divers, y compris la France. Très vite, cet essai collectif déclenche une avalanche de conférences internationales, d'études journalistiques et de publications scientifiques. Les réactions sont soit enthousiastes et embrassent la proclamation de la fin de la Francophonie et la naissance d'une littérature-monde en français, soit violentes et condamnent une entreprise jugée hégémonique. Cet ouvrage est produit dans un contexte où, alors que les études francophones sont un maillon essentiel des programmes des humanités dans le monde anglo-saxon (aux Etats-Unis et au Canada notamment), elles restent en périphérie dans l'académie française. En réalité, ce manifeste vient remettre sur le pavé des discussions transatlantiques non seulement sur l'éthos et les taxonomies littéraires mais aussi sur la pratique, le statut et la fonction de la littérature. Ces débats constituent le point de départ de notre réflexion.

En explorant, d'une part, les œuvres de plusieurs écrivains francophones contemporains tels que Tierno Monénembo, Nina Bouraoui, Hélène Cixous, Marie Ndiaye, Maryse Condé et Lyonel Trouillot et, d'autre part, la communication politique et culturelle sur la « *francophonie* » depuis Joachim du Bellay jusqu'à Nicolas Sarkozy, cette étude analyse le processus de l'écriture comme contre-discours s'employant à éluder les catégories dogmatiques de l'ethnie, de la race, de la classe ou du sexe. Partie des considérations théoriques des études culturelles, en particulier celles de Kwame Anthony Appiah (2007) sur le paradigme du « cosmopolitanisme partial » qu'il situe à la jonction des allégeances locales – la culture, la nation, la communauté – et de « la loyauté envers l'humanité », de « la morale

---

<sup>1</sup> Voir *Le monde des livres*, en ligne à l'adresse [http://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde\\_883572\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html)

<sup>2</sup> A la suite de ce manifeste, un ouvrage intitulé *Pour une littérature-monde* est publié chez Gallimard la même année et il faut noter la disparition de « en français » qui suggère une reconsidération, par les signataires du manifeste, de la problématique de la langue française. Je reviens sur cette posture politique dans mes analyses en insistant sur l'indétermination qui semble ainsi caractériser ses signataires.

universelle » (17), la présente réflexion démontre qu'une *littérature-monde en français* participe d'un discours visant à reconfigurer non seulement les fictions identitaires mais aussi les frontières d'une éthique de la mondialisation.

En effet, tout en insistant sur le caractère *illimitrophe* de la littérature, un néologisme faisant de l'acte littéraire un travail particulier sur les frontières, les signataires de cet essai s'escriment à déconstruire le caractère homogène d'une pratique capable de subsumer toutes les différences. Ils rejettent une conception essentiellement métropolitaine du français et une volonté de nivellement de l'histoire mettant tous les écrivains issus des anciennes colonies dans une « République des lettres »<sup>3</sup> daltonienne, aveugle aux couleurs de la différence. Pour ces signataires, le fait que plusieurs prix célèbres ont été décernés aux écrivains francophones d'origine étrangère – ce que Barbery (2007) appelle « écrivains d'outre-France » (37) – montre qu'on vit un « moment historique » ou une « révolution copernicienne » (Le Bris et Rouaud 13). La littérature franco-française n'est donc plus le centre et celui-ci s'est déplacé aux quatre coins de la planète.

Cet essai propose de dépasser un simple vote d'approbation de cette littérature-monde pour rentrer dans les structures de son esthétique politique. Je suggère qu'un conflit ouvert entre défenseurs de la Francophonie et adeptes d'une littérature-monde est loin d'être une simple *querelle des Anciens et des Modernes*, une lutte entre une catégorie, une tradition établies et une nouvelle école de pensée, un nouveau paradigme. Ce conflit souligne surtout l'importance de la mobilité érigée en nouveau paradigme de l'industrie littéraire et artistique, une nouvelle esthétique mettant en lumière des relations rhizomiques (Glissant) entre le local et le global, le particulier et l'universel. Dans une belle introduction aux problématiques des littératures francophones, Susan Suleiman et Christie McDonald (2011) affirment que la littérature en français, à chacun des stades de son histoire, s'est toujours informée des questions liées à la pluralité culturelle, à la migration et à la diaspora (80). De même, je propose l'hypothèse selon laquelle le concept d'une littérature-monde tente de resituer les négociations entre altérité et frontières de manière à ce qu'elles produisent de nouveaux discours qui déconstruisent, construisent et déconstruisent à nouveau les raisons d'être des métanarrations magistrales.

---

<sup>3</sup> Cette expression apparaît pour la première fois en 1417 dans la correspondance des poètes vénitiens et toscans Francesco Barbaro et Poggio Bracciolini, *Repubblica litteraria*, qui veulent construire une communauté transnationale dont la sociabilité irénique serait mythifiée. Lire à ce sujet Jean Margolin dans *L'Humanisme en Europe au temps de la Renaissance*, Paris : PUF, 1981.

Dans un article séminal replaçant l'histoire de la littérature-monde dans le concept du *Tout-monde* d'Edouard Glissant, Eric Prieto (2013) conçoit ce manifeste comme une « reaction to changes that have occurred on the global cultural market, a symptom rather than a movement » (112). Pour Prieto, le *tout-monde* de Glissant souligne la nécessité de construire un discours assimilable à un troisième espace, celui « between the two main identitarian threats that have emerged in the era of globalization – essentialism and homogenization » (11), permettant ainsi une nécessaire *reconceptualisation* de la condition postcoloniale. Le manifeste de cette littérature-monde pourrait donc appartenir à ce que Jean Loup Amselle (2008) nomme « mémoire plurielle » (224) pour mettre l'accent sur un processus complexe d'hybridation et d'interdépendance. Et contrairement à Jean-François Bayart, qui voit dans les études postcoloniales un carnaval académique, je théorise que les débats qui accompagnent l'existence de la Francophonie, l'avenir même de la littérature en français se fondent sur les paradigmes propres à la critique postcoloniale. Celle-ci, mieux que toutes les autres, apparaît capable de décentrer, de recentrer et de reconfigurer la mémoire plurielle dont parle Amselle.

Il en découle que les lieux – topoi – sur lesquels se déploient les discours francophones sont essentiellement idéologiques. Ce sont des hétérologies histoires « où cet autre est toujours manquant mais toujours présumé » (De Certeau 71), dont les espaces pluriels exigent une prise en compte d'une blessure originaire, celle d'une rupture avec le monolinguisme. La réflexion engagée par ces écrivains pose justement la problématique de la pluralité des discours dans une seule langue et veulent réfuter le syndrome monoglotte (Gibson 89) caractéristique des partisans d'une « République des lettres ». Pour explorer la complexité des problématiques que pose la pluralité des discours francophones dans un monde dominé par une idéologie hyper-mondialiste, j'ai choisi cinq scènes représentatives de ce *theatrum mundi*. En scène première, je retourne le moment Marie N'diaye, prix Goncourt 2009, pour illustrer la question douloureuse de l'appartenance. En scène deuxième, une *épistémocritique* de la littérature monde me permet de revisiter *l'archéologie des savoirs* qui structurent les idéologies francophones. L'excavation de ces savoirs m'amène, dans ma troisième scène, à recartographier les relations se tissant entre francophonie et *postcolonialisme*. Je démontre qu'en tant que phénomène transatlantique, le *postcolonialisme* pose explicitement la question des frontières d'une langue. L'analyse de ces relations m'impose, dans ma quatrième scène, de proposer une réécriture de l'histoire de la

Francophonie. Dans ma cinquième et dernière scène, cette réécriture montre que le manifeste *Littérature monde en français* est, après tout, l'histoire de la Francophonie 2.0, celle de la *différence* francophone. Au final, mon étude suggère qu'il urge de prendre en compte, dans notre volonté de cartographier le discours humain, la complexité des couches structurant les relations entre Moi et Autre, centre et périphérie, universel et local, transnational et différent, langue et représentation.

### **La controverse Marie Ndiaye : une littérature au monde ?**

Il n'y a pas meilleur cas d'école que Marie Ndiaye pour illustrer la complexité de la production littéraire francophone. En effet, la scène culturelle littéraire française est illuminée en 2009 par l'attribution du prix Goncourt à Marie Ndiaye, écrivaine née en France de père sénégalais et de mère blanche française. La controverse est déclenchée lorsqu'après l'élection à la présidence française de Nicolas Sarkozy, Marie Ndiaye décide d'émigrer à Berlin et justifie sa décision par ce qu'elle nomme la France « monstrueuse » et « vulgaire » de Sarkozy (cité par Kapriélian 32). Malgré la violente critique dont elle fait l'objet de la part du partisan de l'extrême droite Eric Raoult, pour qui les récipiendaires du Goncourt doivent exercer un « devoir de réserve », Marie Ndiaye trouve « inacceptable la manière avec laquelle est traitée la question de l'immigration » (cité par Lemenager, en ligne). Si plusieurs observateurs de la scène ont célébré l'élection de la « première femme noire » au Goncourt, Marie Ndiaye insiste sur le fait qu'elle ne « représente rien ni personne » et que « ses racines africaines ne signifient pas grand-chose, sinon qu'on les souligne à cause de la couleur de sa peau ou la coloration de son nom » (cité par Flood en ligne). Ndiaye, élevée en banlieue par sa mère, a toujours rejeté les étiquettes « francophone » ou « africaine » compte tenu de ce qu'elle considère comme sa faible connexion à la culture africaine.

Il est du reste intéressant de remarquer que la polémique a lieu au moment où le débat sur l'identité nationale fait rage en France, un débat initié par le gouvernement français. Le devoir de réserve dont devrait faire preuve, selon Raoult, la récipiendaire du Goncourt Marie Ndiaye positionne donc l'écrivaine francophone issue de l'immigration dans l'espace carcéral de la culture nationale, de la frontière d'une langue et dans le discours hégémonique. A ce titre, le prix Goncourt représente un discours d'exception, et donc d'exclusion puisqu'il territorialise un imaginaire qui déborde toujours les limites fixées par l'histoire. Cela a fait dire à Raoult que Ndiaye se doit d'être « moins militante » et davantage ambassadrice de la culture française. Pour Raoult, « une personnalité qui défend les couleurs littéraires de la

France a le devoir de montrer un certain respect pour [ses] institutions [...] sa cohésion nationale et l'image [du] pays » (cité par Lemenager en ligne). Le moins que l'on puisse dire est que l'affaire Ndiaye témoigne d'une certaine culture du regard en France, un regard médiatisé par un discours d'exception, exclusiviste et discriminatoire. C'est un racisme viscéral sachant se cacher dans les structures idéologiques d'un discours sur l'identité nationale.

Tout en reconnaissant que le concept d'étrangéité est l'une de ses obsessions littéraires (Argand), Ndiaye insiste sur le fait qu'elle ne se voit nullement le porte-parole de quelque groupe que ce soit et invoque le droit de s'exprimer librement aussi bien comme récipiendaire du Goncourt que comme « simple » écrivain (« Devoir de réserve », 2009). Selon Tahar Ben Jelloun, lui-aussi récipiendaire du Goncourt et membre de son académie, « l'écrivain n'est ni diplomate ni soldat. C'est un solitaire qui interrompt le cours de l'histoire » (cité par Cojean, 2009). La controverse Ndiaye montre ainsi la ligne délicate sur laquelle marche l'écrivain d'expression française : alors qu'il est célébré pour son originalité, il est également appelé à défendre un discours essentiellement hégémonique. Cette controverse montre bien qu'on est en face d'une aporie : l'écrivain francophone est célébré pour la « couleur » qu'il apporte mais doit défendre une culture sans ethnie et sans communauté !

L'histoire de ce prix Goncourt est donc aussi l'histoire de l'exotisme. Pour Alain Mabanckou, un des signataires de l'ouvrage, « on demande rarement aux écrivains français de justifier leurs choix esthétiques ou de montrer leur place dans l'histoire littéraire française ou comment ils se lient aux changements sociaux » (Le Bris et alii 75). Anna Moï, signataire du manifeste, née au Vietnam, fustige la conception selon laquelle les écrivains francophones non français issus de la colonisation sont d'abord malgaches, maghrébins ou vietnamiens, comme si venir des pays du Sud serait une sorte d'obstacle à l'universalité de l'expression littéraire. Ces remarques de Moï font écho à celles de Maryse Condé (Pfaff) décrivant le côté folklorique de la perception de son œuvre :

En France, je me suis toujours sentie perçue de manière exotique. Lisez les revues de mes livres dans la presse française. Par exemple, mon roman *Les derniers rois mages*, qui est plutôt un livre triste, est souvent présenté comme humoristique et plein de saveurs. Dans *Le Monde* il y a eu une revue intitulée le *Tim Tim de Maryse Condé*, ce qui veut dire que le livre a été immédiatement associé à un conte de la tradition orale de l'océan indien. En France, j'ai d'énormes difficultés à combattre cette propension à l'exotisme (105).

Pour des écrivains tels que Marie Ndiaye, Alain Mabanckou, Anna Moï ou Maryse Condé, le défi réside dans la quête d'un équilibre inventif entre ce que Moï appelle l'universalité de la liberté d'expression d'une part et, d'autre part, pour emprunter à la terminologie de Glissant, l'opacité de leur identité socioculturelle, résistant pour ainsi dire au processus de translation et de transparence. En suivant cet argumentaire, l'écrivain francophone semble naviguer entre politique et poétique, solitude et solidarité. C'est sur ce riche déséquilibre que reposent les fondements épistémologiques de l'existence même d'une littérature-monde en français pour remplacer le label littérature francophone. Selon Patrick Chamoiseau, littérature-monde est une « absurdité généreuse » dans la mesure où on peut la retrouver dans chaque siècle. Pour lui, l'urgence se trouve dans le processus de déconstruction d'une fausse illusion de l'unité du monde et, en allant de certitude à incertitude, de voyage à errance, d'ordre à chaos, on pourrait ainsi privilégier une esthétique de la relation (Glissant 111). La critique de Chamoiseau reflète celle de Safoi Babana-Hampton (2008) pour qui l'usage du mot « monde » rappelle « certains éléments du discours esthétique de la modernité cosmopolitaine (84), de sorte que le manifeste tombe dans une posture universaliste récusant la nécessaire historicité. Pour Françoise Lionnet le manifeste, malgré ses bonnes intentions, ne contribue qu'à renforcer la nature hégémonique des doctrines littéraires parisiennes.

En plus des accusations de dogmatisme et de naïveté, on peut reprocher à l'ouvrage collectif son manque d'engagement politique car il produit un discours atone et simule l'innocence artistique. Or le texte littéraire, dans sa dimension argumentative (Maingueneau, 2004) est essentiellement politique. Charles Sugnet (2009) y regrette justement l'absence d'urgence d'une confrontation artistique des séquelles de la colonisation et met entre parenthèses l'héritage des « révolutions » (240) poststructuraliste, postmoderniste, postcolonialiste et féministe. La critique la plus acerbe du manifeste a été faite par l'auteur français Camille de Toledo en 2008 dans un ouvrage intitulé *Visiter le Flurkistan ou les illusions de la littérature-monde*. Dans ses analyses, le critique s'attarde sur les limites, les contradictions et les illusions de l'ouvrage qui ne réussit finalement qu'à produire ses propres limites et à faire émerger une idéologie réductionniste. En voulant libérer la fiction, le texte se confine à « une clairière de la vérité, du réel » et réduit ainsi « les possibilités de la littérature » (30). Je ne saurais clore ce chapitre de contestations sans évoquer le regard que pose Christopher Miller (2008) sur ce manifeste. Pour lui, d'un point de vue épistémique, ce

texte repose sur « un idéalisme de bonne foi » (48) détournant à la fois l'attention et les ressources des vrais besoins et des inégalités criardes du monde. Il ne répond pas aux problématiques que posent les idéologies de la marginalisation qui structurent la mondialisation.

Il va sans dire que le statut des rédacteurs de *Pour une littérature monde* autorisent un questionnement en profondeur des idéologies sur lesquelles repose son argumentaire. En particulier, on ne peut ignorer que cette réflexion participe d'un mouvement plus large de promotion des études dites francophones. Ses signataires et ses contributeurs sont en majorité des interlocuteurs ou des acteurs privilégiés des institutions francophones telles que le CIEF, le CERDOTOLA, l'AUF, l'OIF, etc. Par ailleurs, une bonne majorité de ses contributeurs du sont en réalité dans une position intenable puisqu'ils profitent de l'existence d'un important réseau de structures francophones : organisations, librairies, bibliothèques, maisons d'édition, festivals, événements, etc. En suivant la critique académique sur cet ouvrage collectif, on pourrait dire avec Lydie Moudileno (2010) que la littérature monde en français est victime d'avoir transformé, malgré elle, les productions littéraires francophones en trope vital d'un Autre exotique (111). En tout cas, ce que l'affaire Ndiaye montre à propos de cette entreprise, c'est la nature ambivalente du *transnationalisme* qui sous-tend ses épistémologies. Elle met en scène le caractère essentiellement fictif des relations entre le centre et la périphérie, fictif au sens où celles-ci sont médiatisées par des discours et des contre-discours. A ce titre, la pertinence de *Pour une littérature monde* réside dans une nécessaire entreprise de défense et d'illustration des contours discursifs son imaginaire.

En effet, Marie Ndiaye, par son refus d'appartenance à une sphère limitée de savoirs et d'histoires, pose explicitement le problème d'une création polyphonique capable d'apporter une certaine effervescence au monde littéraire. Il est évident que ce que défend *Pour une littérature monde* correspond, paradoxalement, à la posture qu'adopte Marie Ndiaye : l'érection d'une certaine forme de lyrisme, d'allure des déclinaisons de l'humain. L'aspect performatif de son discours, dont le succès dépend de sa visibilité, autorise ainsi la fondation d'une pratique littéraire politique, non pas par son engagement local, mais par l'inscription de la caresse humaine dans une langue. C'est peut-être pour cela que l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé (cité par M. Le Bris et alii), averse aux doctrines et aux programmes, a elle aussi signé ce manifeste et y a publié un texte, car dit-elle, « c'est l'offre d'un espace de liberté » (75). Alison Rice (2005) note que, dans une étude réalisée en 2009, sur 16

écrivaines qu'elle a interviewées à Paris entre 2005 et 2008, une seule se considérait féministe et aucune ne voulait porter l'étiquette francophone. Par contre, il apparaît clairement qu'au sein de la critique universitaire, un grand nombre s'agrippe aux étiquettes car celles-ci constituent la fondation sur laquelle repose leurs disciplines, - et leurs carrières -. Autrement dit, l'étiquette francophone ne peut être efficacement analysée qu'en prenant également en compte les savoirs qui la structurent. Une épistémocritique du label francophone permettant de découvrir les schèmes intellectuels qui fondent son existence s'impose donc.

### **Epistémocritique de la *Littérature-monde en français* : quels savoirs pour quels discours ?**

Ainsi, une approche *épistémocritique* nous amène à investiguer à la fois les savoirs à l'œuvre dans la littérature et ceux qu'elle produit ou fait produire aussi bien dans le texte écrit que chez le lecteur. Dans la lignée de Foucault mais aussi des théories de la réception (Jauss, Iser), l'archéologie des savoirs issus des problématiques francophones montre que sa production littéraire s'informe des recherches menées en majorité sur les campus anglo-saxons. Il n'est donc pas surprenant que les plus violentes critiques de *Pour une littérature monde* s'y retrouvent. L'exemple le plus significatif est à trouver dans l'ouvrage collectif *Transnational French Studies : Postcolonialism and littérature-monde*, co-dirigé par Hargreaves, Forsdick et Murphy, où le manifeste est taxé d'« affaire parisienne » dont la puissance discursive est nulle car ses signataires veulent évacuer des savoirs historiques.

C'est que le champ académique américain est fortement structuré autour des centres idéologiques ayant fait naître ou grandir des mouvements ou des disciplines tels que les *postcolonial studies*, les *postmodern studies*, les *cultural studies* ou encore les *critical discourse analysis*. L'histoire des Etats-Unis semble exiger un tel élan pour les catégories dans un pays où les multiculturalismes deviennent des lieux de lobbies politiques. En tout cas, être étiqueté participe d'un jeu académique dans lequel des savoirs à la fois historiques et politiques construisent des identités individuelles et collectives. Cela a amené Fabienne Kanor, écrivaine française d'origine martiniquaise – encore des étiquettes ! –, à ironiser en ces termes : « suis-je un auteur créolofrancophone qui s'ignore ? une écrivain négropolitano-phonique ? francoperiphéricophone ? négro-parigophone ? francophone... » (Le Bris et alii 87). Simona Livescu (Le Bris et alii) propose à ce sujet un nouvel usage du mot francité. Pour elle, cette étiquette est utile pour parler d'une catégorie d'artistes de la trempe

de Eugène Ionesco ou Edouard Manet qu'elle nomme francophones-français car ils « embody both the presence of oneness and the presence of otherness at the same time (carriers of a French identity through their heritage, but carriers of alterity through their birthplace and primary formative cultural environment)» (107). Dans ce contexte, les concepts d'unicité et d'altérité fonctionnent comme une cartographie d'un ensemble de savoirs informant la construction d'une identité. L'art devient dès lors un lieu de performance d'un discours politique, comme si créer signifiait offrir la promesse d'un ordre nouveau. Cela a poussé Lionnet à suggérer que le terme *francophonies* au pluriel aurait été plus représentatif de la multiplicité géographique et historique de ses membres, engageant un dialogue plus productif avec le concept de *Weltliteratur* proposé par Goethe (1835). Ce dernier met sur le caractère fondamentalement transnational et polyphonique de l'acte de création littéraire.

D'un point de vue herméneutique, *Pour une littérature-monde* déstabilise les catégories critiques sur lesquelles reposent les étiquettes classiques et exige de repenser ce que Mbembé (2010) appelle « le problème de l'effondrement des mondes, leurs fluctuations et tremblements, leurs tournants et leurs déguisements, leurs silences et murmures » (8). A l'en croire, de telles fluctuations et incertitudes ne condamnent point l'humanité à un chaos sans loi, ni plus qu'elles ne désactivent la pensée et la théorisation car « chaque représentation d'un monde instable ne pourrait automatiquement être subsumée par une prophétie de la catastrophe » (8). En fait, la représentation de l'instabilité favorise l'exploration et l'expérimentation de nouvelles formes de pensée et libérer des slogans, des discours dogmatiques, de ce que Mbembé nomme « brutalité expéditive » (8). De la même manière, la *littérature-monde* récuse clairement tout discours prescriptif ou programmatique en insistant sur un nécessaire éclatement et déplacement des métanarrations magistrales. Achille Mbembé en conclut que s'il y a universalité dans cette nouvelle « *pensée-monde* », elle est essentiellement décentrement.

Dans une étude remarquable sur *La Francophonie littéraire : essai pour une théorie*, Michel Beniamino (1999) observe que « l'intérêt principal des études francophones réside dans le fait qu'elles modifient le corpus sur lequel se fondent un certain nombre de concepts et questionnent leur épistémologie » (214). Une telle transformation épistémologique, méthodologique et institutionnelle avait déjà fait dire à Chela Sandoval (2000) à propos des méthodologies des opprimés que ce genre d'entreprise est nécessaire car « under the imperatives of global postmodern cultural dominant, power no longer gets generated out of a

single source : the dominant master, king, class, race , sexual orientation, or gender, against which consciousness can then constitute itself as resistant » (72). Mis autrement, le passage à un paradigme transnational redistribue les structures du pouvoir et les déplace pour qu'émerge une conscience humaine résistante et libre. La littérature-monde nous entraîne nécessairement dans un débat transatlantique.

### **Francophonie et Postcolonialisme : scènes d'un débat transatlantique**

Loin d'être un simple « orage dans une tasse de café parisienne » (Hargreaves 87), le débat engendré par ce manifeste prend toute son ampleur dans sa dimension transnationale et plus précisément transatlantique. Si ses défenseurs insistent sur la nécessaire contestation de la nature *francocentrique* de la francophonie, il est évident qu'une littérature monde est d'abord pertinente par sa capacité à interroger la frontière en tant que paradigme de décentrement. Ce paradigme autorise la mise en scène de l'histoire et de la politique comme lieux de mémoire d'une identité plurielle. Ce processus, Lydie Moudileno (2010) l'appelle « *décharge* » (145), met à la poubelle des déchets historiques à l'instar de l'imagination coloniale.

Malgré le fait qu'un nombre de plus en plus grandissant d'écrivains provenant de pays d'expression française reçoivent de prestigieux prix littéraires, les études francophones restent une discipline séparée des programmes de littérature « française » et sont souvent logées dans les programmes de littérature comparée. Il est intéressant de noter que l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf et secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, réagissant à la publication de *Pour une littérature monde*, déplore le « désamour » qu'il semble manifester envers l'institution de la Francophonie et le peu d'intérêt qu'on lui montre dans les médias et dans la recherche scientifique. Juste après la sortie médiatique de Diouf, l'ex-président Nicolas Sarkozy vient à la rescousse de la Francophonie dans un article publié par *Le Figaro*. Il y recommande urgemment la création des postes des études francophones dans les universités françaises afin d'empêcher que des écrivains ou chercheurs tels que Maryse Condé, Alain Mabanckou ou encore Achille Mbembé ne migrent vers les Etats-Unis. Dans ledit article, Nicolas Sarkozy (cité par Lemenager, 2009) dénonce le statut paradoxal de la Francophonie : « le cœur et le futur de la Francophonie sont de moins en moins français, mais, paradoxalement, de plus en plus anglo-saxons. La Francophonie sauvée par l'Amérique ? Un comble ! »

Certains écrivains illustrent ce cri de détresse de Sarkozy. Pour eux, leurs écrits ont reçu un meilleur espace critique aux Etats-Unis. Maryse Condé trouve par exemple le regard critique américain moins exotique qu'en France car selon elle, les écrivains africains-américains ont su travailler la critique américaine pour qu'elle apprenne à ne pas analyser leur production à l'aide d'outils différents de ceux qu'ils utilisent normalement. Azouz Begag raconte comment, après la publication de son premier roman en 1986 et bien avant que les lecteurs français aient commencé à s'intéresser à cette « littérature émergente », il fut tout de suite invité par l'Université de Cornell pour parler de son expérience en tant qu'écrivain beur.

Un autre exemple de ce débat transatlantique est donné par les rédacteurs de *Pour une littérature monde*. Ceux-ci citent en effet le développement d'une vibrante littérature transatlantique en anglais, née en Angleterre dans les années 80 ayant produit des auteurs d'horizons culturels divers tels que Kazuo Ishiguro, Ben Okri, Hanif Kureishi et Salman Rushdie. Ce dernier, dans un essai publié en 1983, déclare sans ambages que « Commonwealth literature does not exist » (Rushdie 66) car une telle dénomination, bien qu'elle ait pour objectif de célébrer ces « littératures émergentes » issues des anciennes colonies britanniques, les marginalise et les relègue au second plan. Elle les exclut du champ central de la fiction et les lie à jamais à leur identité ethnique. Les signataires du manifeste insistent par ce fait sur ce qu'ils perçoivent comme une disparité entre le caractère exotique perdurant dans le statut des écrivains dits francophones, et la place grandissante qu'occupent les écrivains anglophones sur l'échiquier littéraire mondial.

Goethe et Madame de Staël, souvent cités comme les fondateurs d'une « littérature monde », ont prévenu contre les dangers d'isolationnisme que court la littérature dite française. Au regard de cette tradition littéraire française essentiellement chauviniste et compte tenu du succès que rencontrent les écrivains francophones au sein des académies anglo-saxonnes, il n'est pas surprenant que le texte ait attiré plus d'attention en premier lieu hors de la France, notamment outre atlantique. Les défenseurs de littérature-monde eux-mêmes reconnaissent le désintérêt de départ des intellectuels français pour cette nouvelle approche de la littérature en français : par exemple, le site web consacré au festival des *Etonnants Voyageurs*, un festival international littéraire itinérant créé en 1990 par Michel Le Bris, attaque justement cette attitude de clocher en France et loue l'initiative prise par l'Ecole Normale Supérieure de Paris d'organiser un colloque d'une semaine en mars 2010 sur le sujet « Littérature-monde ».

On peut théoriser que la résistance qu'on a en France à développer les études francophones sur les campus est tributaire d'un nombre de facteurs notamment, une résistance traditionnelle à – et une répression de – toute forme de politique identitaire, une croyance profonde en des valeurs universelles de la littérature, une croyance en une interprétation critique indépendante des réalités objectives, une hésitation à créer des champs d'études fondés sur des identités minoritaires ou multiculturelles. De même, l'impact limité des études francophones en France doit être analysé à travers un certain rejet ayant accompagné l'entrée des études postcoloniales, perçues selon Pascal Blanchard (2010) comme « possédant une grande capacité de déstabilisation de l'unité nationale' et du corps social» (136). Pour Blanchard, le débat sur l'identité nationale déclenché par le gouvernement Sarkozy est un avatar d'une histoire coloniale refoulée par l'Etat français. C'est une forme de distorsion répressive illustrée du reste par le vote d'une loi le 23 février 2005 affirmant le rôle positif de la colonisation, ou encore le fameux discours de Dakar de Nicolas Sarkozy dans lequel il affirme que le colon a certes pris mais aussi beaucoup donné, en termes d'infrastructures et de savoirs.

L'émergence des études francophones dans le monde anglo-saxon a été, a contrario, poussé par le développement des *postcolonial*, *cultural* et *feminist studies*, elles aussi inspirées des penseurs tels que Frantz Fanon, Claude Lévi-Strauss ou encore Simone de Beauvoir. Le développement de tels champs et de telles disciplines académiques s'est naturellement accompagné d'une remise en question des universalismes. Pour Naomi Schor, « the future of universalism as anything but an illusion at worst, or at best a noble ideal with unsurpassed emancipatory potential » (67). La publication de plusieurs essais dans les champs des études postcoloniales francophones attestent de ce changement d'approche de la Francophonie. Moura, Britton et Syrotinski, Sahli, Murphy, Forsdick et Murphy, Murdoch et Donadey, Hargreaves, Forsdick et Murphy sont quelques exemples de cette effervescence francophone. Des confins des départements de français, l'étude des littératures et cultures francophones s'est libérée pour se positionner comme un « comparative and relational project » (Migraine-George 11). En créant ainsi des passerelles thématiques entre littératures francophones et autres littératures – hispanique, lusophone ou anglophone -, cette nouvelle approche peut favoriser ce que Jean Marc Moura (34) appelle « une vision postcoloniale voire globale dans laquelle les littératures de l'hémisphère sud pourraient ainsi constituer un

espace multilingue plus fondé sur une histoire commune que sur des considérations purement linguistiques ».

Plusieurs théoriciens anglophones de la littérature comparée et de la littérature-monde tels que Haun Saussy, David Damrosch, Emily Apter, Paul Jay, Franco Moretti et Simon Gikandi entre autres ont déjà, dans plusieurs travaux, contesté des approches nationalistes de la littérature en général et l'hégémonie traditionnelle de la soi-disant littérature anglaise en particulier dans le champ des littératures anglophones. Commentant un article sur le caractère prolifique des littératures anglaises de la diaspora, Paul Jay par exemple, met l'accent sur la nature ambiguë du mot « English » et note la nécessité d'accommoder les perspectives transnationales et postnationales sur les études du phénomène de la mondialisation sans pour autant subordonner les littératures hétérogènes à des paradigmes critiques et théoriques désuets. Ce questionnement proposé par les théoriciens anglo-américains explique également la popularité et le succès des études francophones dans un environnement considéré comme plus ouvert et plus prompt à remettre en question les frontières nationales de la littérature.

La méfiance affichée par certains écrivains envers l'héritage de la francophonie reflète donc les paradoxes transnationaux qui ont accompagné l'institutionnalisation des études francophones. Les partisans d'une littérature-monde, eux, loin d'être simplement inspirés par cette méfiance, sont plus proches de ce que Glissant (2009) appelle « pensée post-postcoloniale » (77) dans la mesure où leur entreprise s'efforce de ré-imaginer la littérature à partir du global et de l'universel tout en restant attentive aux spécificités et aux inégalités propres aux situations et aux conditions locales. Selon Prieto

Just as the manifesto's author [Michel Le Bris] argues for the need to leave behind the limiting emphasis on French exceptionalism in order to embrace the more inclusive category of world literature, Glissant has left behind his former regionalist, anticolonial stance . . . in a way that allows him to meet the authors of the manifesto on this more international, cosmopolitan, cooperative—and thus post-postcolonial—conceptual terrain. In both cases there is a movement away from an oppositional particularism and toward a neutral forum in which free exchange is fostered (114).

Mis autrement, les signataires apparaissent plus à l'aise dans un fluide et multidimensionnel tout-monde post-postcolonial que propose Glissant plutôt que dans une Francophonie postcoloniale. A ce titre, la Francophonie en tant qu'institution mais aussi instance épistémique productrice d'un savoir historique est plus que jamais scrutée et son avenir dépend certainement d'une réécriture de son histoire.

## La Francophonie : histoire d'un vortex

Au-delà de la mise à nu des fondements politiques de la Francophonie – présentée dans *Pour une littérature monde* comme « dernier avatar du colonialisme » (Le Bris et alii 116) – et la destruction de ce que les partisans de la littérature-monde appellent derniers bastions du francocentrisme néocolonial, le manifeste s'emploie à exposer les ambiguïtés structurelles et idéologiques de l'institution. En particulier, ses signataires soulignent la tension permanente qui existe au cœur de l'histoire de la Francophonie entre le caractère unique (dans le sens de la pensée unique) de la langue française constituant pour ainsi dire sa carte d'identité et la diversité qu'elle prétend célébrer. Cette tension entre *mêmeté* et différence est parfaitement résumée sur le site officiel de l'OIF présenté comme « la voix de la diversité », un singulier trahissant une manière unique de penser la mise en commun de narrations aussi diverses. Aussi, la relation entre « français et francophone » appartient à ce couplage oxymorique cachant des partis pris idéologiques. La conjonction « et » liant ces deux entités fonctionne à la fois comme marqueur conjonctif et disjonctif qui tantôt lie ou sépare le métropolitain du non-métropolitain.

Dans un des essais du manifeste, Tahar Ben Jelloun (2007) stigmatise davantage ce qu'il nomme « matriarcat ambigu » (118) au cœur de la Francophonie et conférant aux écrivains « d'ailleurs » un certain degré de différence tout gardant un certain contrôle sur eux. Pour Ben Jelloun, ce contrat ambigu attendu des écrivains dits francophones est du reste symbolisé par ces « photos de famille » des leaders africains regroupés autour du président français. Dans l'article du *Figaro* mentionné plus haut où Sarkozy vole à la rescousse de l'institution francophone, son effort pour définir en même temps l'identité nationale française met en lumière les tensions inhérentes à la Francophonie. Elle y apparaît à la fois une institution promotrice de la « diversité culturelle » et un instrument de pérennisation de l'hégémonie française. En réalité, la célébration par Sarkozy d'une « francophonie populaire et vivante » baigne dans un discours nationaliste mettant l'accent sur le « prestige intact » du français qui, selon lui, reste le meilleur témoin « du rayonnement de la France » au cours de l'histoire, un rayonnement qu'il a pu vérifier lors de ses multiples voyages à l'étranger.

Ce paradoxe implusif ou encore cette tension entre unité et diversité, illustrée par la défense par Sarkozy à la fois de l'identité nationale française et de la Francophonie est loin d'être nouveau. Il remonte à la naissance de la Francophonie. L'histoire dit que le terme « francophonie » est utilisé pour la première fois par le géographe français Onésime Reclus

dans son ouvrage *France, Algérie et colonies*, paru en 1880, pour désigner le nombre grandissant de locuteurs du français dans le monde du fait de la colonisation française. Pendant la période des indépendances des années 1960 et 1970, les présidents français Charles de Gaulle et Georges Pompidou se joignent alors aux leaders africains tels que Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba pour réclamer « une communauté idéale liée par le partage d'une langue – le français – et d'une culture basée sur les idées républicaines de liberté, d'égalité et fraternité » (Majumdar 301). Senghor (1962) parlera de « cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire » (844). La célébration du français par Senghor représentant ce « soleil brillant hors de l'hexagone, comme une langue précise et nuancée, « langue de la culture » (Senghor 844) fait écho à l'eulogie prononcée par Antoine Rivarol (184) à propos du français possédant, selon lui, une syntaxe « incorruptible » et « une admirable clarté » (25). Cette célébration rappelle également celle de l'Abbé Grégoire en 1808 dans laquelle il fait du français la forme privilégiée des auteurs étrangers, parmi lesquels des Africains.

Depuis les années 1970, les avocats de la cause francophone défendent davantage le pluralisme culturel et linguistique de la Francophonie dans un monde qu'ils considèrent mis en danger par la mondialisation de la culture médiatique américaine. Curieusement d'ailleurs, son ancien secrétaire général, Abdou Diouf, prétendait accommoder et accueillir au nom de l'ouverture et de la diversité culturelle le fait que juste à peu près la moitié des pays membres ne sont en rien des pays francophones. Les défenseurs d'une Francophonie « modernisée » tels que Michel Guillou et Dominique Wolton réclament l'émergence d'une nouvelle ou « troisième » francophonie militant pour « un dialogue et des échanges globalisés au sein de l'unité géoculturelle francophone » (16). S'inspirant du *Tiers-instruit* de Michel Serres (1992) théorisant une *humanité* fondée sur le métissage, Mireille Rosello (2002) note que la tentative de

formulate a theoretical and historical model of 'Francophone studies' . . . always ends up in what Michel Serres calls the 'third' space, the middle of the river, the vortex that any migrant discovers after leaving the native land and before reaching the shore. The idea of 'Francophone studies' is not the name of a new border but a turbulence that creates distance between different pedagogical territories (125).

Dans ce contexte, les études francophones participent d'un acte performatif dont la pertinence dépend des idéologies qu'il embrasse. Mais cette dimension performative et

discursive est également une sorte de sémantique glissante et fantasmagorique. Dans un article révélateur intitulé « The Discursive constitution of a world-spanning region and the role of empty signifiers : the case of francophonía », et après avoir présenté une analyse lexicale et narrative de textes produits par des organisations francophones, des sommets, des discours de présidents et d'articles publiés dans le journal *Le Monde*, Georg Glasze (2007) conclut que la notion géopolitique de “francophonía” est construite autour de signifiants changeants (656), de mythes et de *topoi* ne reproduisant que l'idée de la supériorité de la langue et de la culture françaises. La constitution discursive de la francophonie est donc plus un « monde régional » diffus qu'une totalité territoriale car la variété des états et des régions dispersés sur plusieurs continents et ayant un statut sociolinguistique difficilement homogène n'est en fait maintenue que par un semblant de communauté transnationale. Cette sorte de codage sémantique ne dit absolument rien à propos de la *francophonía* et pourquoi ce concept est utilisé.

La dimension institutionnelle de la Francophonie est également marquée du sceau de plusieurs ambiguïtés. En effet, l'importance de l'OIF dont la structure générale peut être comparée à celle des Nations Unies ne doit pas être sous-estimée. Boutros Boutros-ayant servi comme secrétaire général des Nations Unies de 1992 à 1996 a aussi occupé le poste de secrétaire général de l'OIF de 1998 à 2002. Toutefois, le manque d'engagement sur les questions d'oppression et un programme sociopolitique douteux poussent les auteurs de la *littérature-monde* à remettre en cause le caractère transnational de la Francophonie. D'autres organisations internationales ont souvent suscité les mêmes suspicions justement à cause de leur lourdeur bureaucratique, leur manque de neutralité, leur aveuglement éthique, leur incapacité à encourager la mise en place des humains durables. Dans ces organisations, on remarque une contradiction entre leurs prétentions globales et les pratiques politiques sur le terrain. A ce sujet, Peter Brown note que lors du sommet de la Francophonie à Moncton au Canada en 1999, Amnesty International avait ouvertement critiqué l'état des droits de l'homme dans plus des deux-tiers des pays membres de ladite institution. Bien que le sommet fût suivi en 2000 par la Déclaration de Bamako (dans laquelle l'institution s'engage à protéger les libertés individuelles et la démocratie), les journalistes furent bannis des travaux de 2002 à Beirut. Il y a donc lieu, selon les signataires du manifeste, de questionner le rapport suspect que l'institution francophone tisse entre anciennes puissances coloniales et des régimes néocoloniaux perpétuant des pratiques liberticides.

Dans ce contexte, pour définir la Francophonie, il urge de prendre en considération les aspects de son discours à la fois linguistique, institutionnel, culturel, littéraire et géopolitique. Dans les universités québécoises par exemple, on parle de littérature québécoise et pas de littérature francophone. En Afrique, Ahmadou Koné fait remarquer que le terme francophonie renvoie davantage à une institution politique plutôt qu'au domaine de la littérature. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment Alain Decaux résume son expérience de « ministre de la francophonie » au sommet de 1995 : « j'ai été ministre de la francophonie pendant 3 ans. La première année, j'ai essayé de comprendre ; j'ai continué l'année suivante. La troisième année, j'ai quitté le département sans avoir totalement compris » (cité par Albert 139). Quand bien même Dominique Wolton (2008) défend les vertus multiculturelles de la « troisième Francophonie », sa propre définition la présentant comme « un paradigme constructiviste lié à un horizon normatif » (78) trahit les incertitudes de la réalité actuelle. Cette instabilité paradigmatique sur laquelle repose l'institution francophone est donc constitutive de sa nature proprement évasive. L'espace littéraire francophone devient dès lors un espace mouvant difficile à saisir et sujet aux lois et conditions gouvernant ses structures idéologique, esthétique et linguistique. La Francophonie ressemble alors à ce que De Gaulle disait à propos des Nations Unies : un curieux « machin » reflétant son impossible mission.

Plutôt que lutter pour contenir cette intenable tension entre *mêmeté* et altérité, unité et diversité dans un champ littéraire superficiellement cohérent, les avocats d'une littérature-monde célèbrent « l'explosion de l'unité dans la multiplicité incontrôlable, l'effervescence créatrice d'une pluralité de voix – par opposition à la voix de la diversité –, le développement croissant d'une constellation ou d'un vaste ensemble polyphonique » (Le Bris et alii 116). Ils tentent de se positionner dans le vortex d'un « troisième espace d'énonciation », comme « the precondition for the articulation of cultural difference » puisque son exploration permet d'éluder « the politics of polarity and emerge as the others of our selves » (Bhabha 38-39). Il semble de ce fait que réécrire l'histoire de la Francophonie, c'est positionner la *différance* en tant que fondation d'une action humaine.

### **La *différance* francophone : Francophonie 2.0**

La tension que j'ai relevée plus haut entre unité et différence marquant le développement de la Francophonie est évidente dans le programme linguistique propre à toute l'entreprise littéraire francophone. C'est dans cette perspective que *Pour une littérature monde* part du présupposé – intenable – selon lequel une langue (le français) pourrait

constituer la base d'une communauté littéraire transnationale et met l'accent sur la nécessaire libération de l'emprise de la langue française. Si le titre du manifeste a été raccourci et « libéré » du syntagme prépositionnel « en français », c'est peut-être parce que ses auteurs sont pris au piège de cette tension entre l'unicité et la multiplicité, le local et l'universel, le même et la différence. En tout cas, si la rhétorique du manifeste est largement infusée d'images de libération de chaînes de certains types de discours linguistiques, culturels et littéraires, plusieurs de ses signataires dévoilent également leur relation tendue avec la langue française. Ils évoquent leur malaise dans une langue possédant une histoire coloniale et assimilationniste et qui projette un imaginaire national d'une république « une et indivisible ». Bref, cette langue est celle d'un empire dont l'idéologie territorialiste est responsable d'une destruction significative du patrimoine humain.

Les discours, dans leurs acceptions foucauldienne et althussérienne, sont essentiellement des lieux de pouvoir et de discipline. Si les écrivains francophones se sont toujours rebellés contre toute volonté d'homogénéisation et ont toujours expérimenté des formes variées d'expressivité proches de leur imaginaire culturel – Kourouma en est l'exemple le plus cité – la Francophonie reste un lieu de contrôle à la fois institutionnel et discursif dans la mesure où la langue française a été et demeure un instrument d'exercice du pouvoir. De la fondation de l'Académie française en 1635 jusqu'à la création de l'OIF en 1970, la langue française a toujours été instituée comme un signifiant strictement régulé de l'identité nationale. Bernard Cerquiglini (2007) pointe du doigt par exemple le fait que le français a été progressivement imposé, au cours de l'histoire, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, comme langue *centralisante* du pouvoir politique :

En France, le mariage de la langue et du pouvoir est un phénomène ancien. Cela se retrouve déjà dans les mythes fondateurs des Serments de Strasbourg, le francien (un dialecte de l'Ile-de-France qui va devenir la langue royale), et dans l'édit de Villers-Cotterêts (139), considéré comme constitution progressive de la langue de l'Etat. La Francophonie n'est que l'extension au monde, pendant le 20<sup>e</sup> siècle, de cette habileté à produire la politique. La langue française possède donc une base stable et normalisée. Depuis le 17<sup>e</sup> siècle, son évolution grammaticale s'est faite rapidement ; son principal objet était la correction syntaxique, une monumentalisation sur le modèle latin... Après cela, la spécificité du Français réside dans le fait qu'il est à la fois langue et logos. Tous les deux furent construits sous le signe de l'unité : c'est donc en fait ce monologisme qui, spécifiquement, fonde la Francophonie (80).

Paradoxalement, la langue française se veut à l'origine une langue vivante, langue du peuple, par opposition au latin considérée élitiste. Dans la *Défense et illustration de la langue*

*française* (1549), Joachim du Bellay défend justement l'utilisation de la langue française par ailleurs qualifiée de barbare par les locuteurs du latin. En tant que porte-parole des poètes de la Pléiade, du Bellay affirme que le français est une langue fluide, flexible et nouvelle capable d'incorporer de nouveaux mots. Il en vient d'ailleurs à proposer une technique de son enrichissement que j'ai (Ekorong 2013) par ailleurs qualifié de *cannibaliste*. En effet, au chapitre 6 de la *Défense*, du Bellay suggère cette forme particulière de l'imitation des auteurs grecs et romains :

Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quels moyens donc ont-ils pu ainsi enrichir leur langue, voire jusques à l'égaliser quasi à la grecque ? Imitant les meilleurs auteurs grecs, se transformant en eux, les dévorant ; et, après les avoir bien digérés, les convertissant en sang et nourriture : se proposant, chacun selon son naturel et l'argument qu'il voulait élire, le meilleur auteur, dont ils observaient diligemment toutes les plus rares et exquises vertus, et icelles comme greffes, ainsi que j'ai dit devant, entaient et appliquaient à leur langue<sup>4</sup> (6).

La lecture de la *Défense* de du Bellay met déjà en lumière cette tension que j'ai évoquée plus haut à propos de l'institution francophone : à la volonté de faire du français une langue unique s'oppose la nécessité d'emprunter aux autres pour s'ériger en langue universelle et noble. Dans ce contexte, le débat engagé par le gouvernement Sarkozy en novembre 2009 sur l'identité nationale ne pouvait ne pas intégrer la problématique de la langue. Eric Besson, alors ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, organise et multiplie des meetings avec une question centrale : la France doit-elle mettre en place des « contrats d'intégration » dans lesquels l'Etat imposerait un niveau minimal de connaissance de la langue et de la culture française ? La preuve de cet attachement à une politique de contrôle encourageant la pratique d'un français poli et policé est donnée par le linguiste Alain Bentolila (cité par Leménager en ligne) qui, dans un numéro du journal *Le Monde* en 2009, propose l'idée selon laquelle « le pouvoir linguistique » ou la capacité de *bien* parler le français devrait être imposée dans toute la France pour prévenir la fragmentation sociale et la montée des communautarismes. Pour lui, un débat sur l'identité nationale exige un engagement clair pour une utilisation stable et démocratique du « bon » français sur tout le territoire national.

Il apparaît donc qu'au cœur de *Pour une littérature monde* – et n'en déplaise à ses signataires – se trouve le problème de l'identité de la littérature en français et celle de ses

---

<sup>4</sup>Voir Du Bellay 144.

écrivains. Je défends l'idée que que l'aporie née de la tension entre local et universel, même et différence au sein des problématiques francophones peut se concevoir et se résoudre à partir des pistes qu'ouvre l'idée derridienne de la différence. Pour le faire, il faut resituer les considérations théoriques de Derrida dans une critique de la modernité et de la philosophie occidentale.

En effet, pour Derrida (1967), l'erreur principale des philosophes occidentaux a été de croire qu'être est présence et que la clé de sa compréhension repose sur les notions de substance, de *mêmeté*, d'identité, d'essence. Pourtant, selon lui, l'existence de toutes les identités, des présences, des prédications, etc., dépendent de quelque chose d'extérieur, de quelque chose d'absent et différent d'eux. Mis autrement, toutes les identités impliquent des différences et leurs relations. Cela amène Derrida à proposer une distinction entre deux entités : le monde de la réalité ou de la différence et le monde des identités ou de la prédication et de la présence. Cette distinction montre qu'il n'existe en réalité aucune identité dans le monde de la différence car celui-ci est non-cognitif et ne peut être entièrement appréhendé ou décrit par des concepts ou des systèmes logiques. Dans ce contexte, la différence suppose que tout savoir est contextuel dans la mesure où les relations d'un objet à un système de significations sont toujours changeantes, différées.

Il découle de ces propositions que *Pour une littérature-monde*, tout comme l'institution de la Francophonie, est confronté au danger de la fixité, de la création d'une identité prise au piège de la prédication et de la présence. Une telle entreprise érode la multiplicité et la diversité caractéristique l'univers culturel francophone.

Ainsi, la littérature francophone s'est-elle développée au départ contre l'homogénéité ou le monolinguisme de la littérature dite française en tentant de mettre en avant son hétérogénéité ou son plurilinguisme. Maryse Condé a par exemple réclamé le français comme sa propre langue et conclu que son peu d'enthousiasme à la partager empêche qu'on l'appelle « vraie » francophone : « je ne veux partager le français avec personne. Il a été forgé pour moi seule. Pour mon plaisir personnel... je me moque de la manière avec laquelle il a été utilisé par les autres, des étrangers dont je ne veux rien savoir, qu'ils s'appellent Marcel Proust ou Léopold Sédar Senghor ! Je pourrais donc bien ne pas être une vraie écrivaine francophone» (in Le Bris et alii 215).

Cette sorte d'irrévérence qu'affiche Maryse Condé montre que la langue française devient, face à cette volonté d'homogénéisation, un espace de questionnement et d'expérimentation pour les auteurs d'expression française, opérant finalement dans ce que Bédia Chikhi et Marc Quaghebeur nomment « filiation » et « dissidence » (in Le Bris et alii 20). Cela a d'ailleurs fait dire à l'écrivain djiboutien Abdourahman Waberi que la littérature dite française est un espace limité dans l'archipel des littératures d'expression française. Les études francophones ont pendant un certain temps servi de province aux pionniers de la dissidence mais les signataires de *Pour une littérature-monde* suggèrent que cet espace francophone est entrain de devenir plus dominant et moins oppositionnel au sein du système académique. De ce point de vue, les études francophones ont peut-être plutôt renforcé et pas décentré le canon tout en contenant les littératures francophones dans un espace autre et séparé. Par exemple, l'inclusion des textes et des thématiques francophones dans les universités américaines a en grande partie obéi à un besoin économique ayant pour but d'inverser la courbe descendante des inscriptions. Les travaux académiques portent d'ailleurs explicitement la mention « en littérature française et francophone » pour répondre à une audience plus large et au marché plutôt qu'interroger les relations entre « français » et « francophone ».

C'est que dans les années 1980, l'indifférence et l'ignorance dans lesquelles baignait la littérature francophone relevaient d'une volonté de départementalisation proche de ce que Heidegger appelle « rature », « processus de scotomisation », « interdit » favorisé par la nature répressive de la « loi du langage » (1976 : p.19). Dès lors, l'introduction des questions postcoloniales dans les études francophones participait de cette volonté de réexaminer l'inscription problématique de la dichotomie français/francophone dans la construction d'un champ littéraire et culturel pluriel. Pour les signataires du manifeste, aller vers une littérature-monde signifie d'abord créer les conditions d'implosion de la dichotomie centre/périphérie. Pour eux, il est inadmissible que pendant que les écrivains dits français sont facilement érigés en canons littéraires, les écrivains francophones restent confinés à une géopolitique séparatiste et discriminatoire. Or la littérature française a toujours porté en elle les problématiques propres aux littératures francophones, notamment ce que Naomi Schor appelle les « alienating powers of literature » (166) et fait qu'on puisse dire par exemple que l'œuvre de François Rabelais est essentiellement francophone, puisqu'elle met en scène un sujet à la quête des frontières de son identité. En tout cas, Tom Conley démontre avec

justesse le caractère « latent » du francophone dans le canon littéraire français car il est porteur d'altérités fabuleuses. Pour Conley (1992), “when a literary objet is scrutinized in detail, its own virtues pertain to geographies of difference. Literature that does not qualify to be either French or Francophone (169)”.

L'autre et la frontière seraient ainsi inscrits au cœur de la langue française, de sorte qu'elle génère naturellement ces « géographies de la différence » dont parle Tom Conley, coupant du même coup toutes les connexions organiques entre le français et la France. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'autre prothétique dont parle Derrida à propos du *monolinguisme de l'autre* n'est pas l'inscription du polyglottisme mais plutôt une aporie au cœur de l'ipséité, une étrangeté créée au sein du langage. Chez Derrida, c'est une forme d'*intraduisibilité* qui serait elle-même le prédicat universel des noms de langues. Mis autrement, le français créerait ainsi une scissure originelle autorisant l'émergence de l'autre et par ricochet l'avènement du futur et, toute antériorité appelle naturellement la diction monolingue en inscrivant les politiques du sujet entre le nom de la nation et le nom de la langue. Les auteurs du manifeste proposent l'institution d'un clivage – de la différence, de l'écart – entre le nom de la nation France et le nom de la langue française car écrire pour eux renvoie à faire émerger l'altérité et la différence : écrire c'est s'altérer, écrire est altérant. Freud parle d'ailleurs, à propos de la création littéraire, d'une *inquiétante étrangeté* et écrire signifie peut-être la mise en scène d'un étranger universel, ce qui a fait dire à Anna Moï qu'on écrit toujours dans une langue étrangère. Pour les défenseurs d'une littérature-monde, cela est vrai de Chrétien de Troyes à Rabelais et de Corneille à Queneau.

### **En guise d'épilogue : Le fait littéraire : une *commodification* transdiscursive**

In fine, les problématiques que soulève le manifeste *Pour une Littérature-monde* relèvent essentiellement des cartographies de l'imaginaire humain : elles ont pour enjeux déterritorialisations et reterritorialisations. Traditionnellement, ou tout au moins depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, l'histoire littéraire s'est toujours arrimée à celle de la nation. C'est au sein de cette structure que les variations complexes de la relation entre langage, littérature et territoire se sont déployées. Mais depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, des bouleversements proches de ce que certains commentateurs de *Pour une littérature-monde* ont qualifié de « coperniciens » ont affecté la littérature, de ses modes de production à ses méthodes de consommation. De la sorte, si l'histoire littéraire était déjà difficile à écrire, elle est devenue une tâche herculéenne. Cela est le résultat des effets de production, de circulation et de

consommation de la littérature dans un monde à la fois postmoderne, postcolonial, postnational et globalisé. L'héritage de continuité et de cohérence de l'ancienne littérature semble ainsi incapable d'accommoder les dérèglements, les fissures et les fluidités engendrés par la société postcoloniale/postmoderne.

L'un des mérites de *Pour une littérature monde* est d'avoir su réactualiser l'aporie rimbaldienne du *Je est un autre*. Pour Michel Le Bris et Jean Rouaud, l'acte littéraire permet en réalité le passage à l'Autre et l'écrivain doit apprendre à vivre aux carrefours des identités et de la pluralité. Il est dans une négociation permanente de la pression exercée sur lui pour l'articulation d'une identité-monde, sorte d'encrapement permanent érodant les structures hégémoniques de la fixité et navigant librement dans les eaux fluides de l'humanité. *Je est un autre* ouvre à l'écrivain l'espace de l'écriture littéraire, celui du mystère car écrire revient en fin de compte à rentrer dans le territoire de l'Inconnu. La littérature d'expression française n'échappe pas à cette réalité, et son espace discursif ne peut que refléter la *migrance* permanente d'un sujet explorant les abîmes du monde.

### Ouvrages cités

- Albert, C. *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala, 1999.
- Amselle, J.L. *L'Occident décroché : enquête sur les postcolonialismes*. Paris, Stock, « Un ordre d'idées », 2008.
- Appiah, K. A. *Cosmopolitanism : Ethics in a world of strangers*. New York: W. W. Norton, 2006.
- Argand, C. [http://www.lexpress.fr/culture/livre/marie-ndiaye\\_804357.html](http://www.lexpress.fr/culture/livre/marie-ndiaye_804357.html), 2008.
- Babana-Hampton, S. *Réflexions sur l'espace public marocain dans l'œuvre d'Abdellatif Laabi*. Birmingham : Summa, 2008.
- Bayart, J. F. *Les Études postcoloniales. Un carnaval académique*. Paris : Karthala, 2010.
- Beniamino, M. *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- Bhabha, H. K. *The location of Culture*. London : Routledge, 1994.
- Blanchard, P. *Ruptures postcoloniales. Les Nouveaux Visages de la société française*. Paris : La Découverte, 2010.
- Brown, P. « L'Approche française sur l'Océanie vue d'Australie ». *Carnet RESAP-Livre blanc des recherches sur l'Asie et le Pacifique* (18 juillet 2012). [En ligne : <http://resap.hypotheses.org/94>]
- Cerquiglini, B. *Une langue orpheline*. Paris : Editions de Minuit, 2007.
- Certeau, M. de. *L'Absent de l'histoire*. Paris : Mame, 1973.
- Conley, T. *The Graphic Unconscious in Early Modern Writing*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992.
- Derrida, J. *L'Écriture et la différence*. Paris : Seuil, 1967.
- Du Bellay, J. *La Deffence, et illustration de la langue françoise*. Genève : Droz, 2001.
- Ekorong, A. « Du Bellay et le cannibalisme symbolique de Rome : une lecture postcoloniale des Antiquités de Rome ». *French Forum* 39 (Spring/Fall 2014): 216-40.
- Flood, A. <http://www.theguardian.com/books/2009/nov/02/black-woman-prix-goncourt>, 2009
- Foucault, M. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969.
- Gibson, K. "English Only Court Cases Involving the U.S. Workplace: The Myths of Language Use and the Homogenization of Bilingual Workers' Identities". *Working Papers in Second Language Studies* 22, 2 (Spring 2004).
- Glasze, G. The Discursive constitution of a World-Spanning Region and the Role of Empty Signifiers: The Case of Francophonia. *Geopolitics Online* 12 (2007) : 656-679.
- Glissant, E. *Poétique de la relation. (Poétique III)*. Paris : Gallimard, 1990.
- \_\_\_\_\_ *Traité du Tout-Monde. (Poétique IV)*. Paris, Gallimard, 1997.
- \_\_\_\_\_ *Philosophie de la relation*. Paris, Gallimard, 2009.
- Hargreaves, A. G. et al. Eds, *Transnational French Studies :Postcolonialism and Littérature-monde*. Liverpool: Liverpool University Press, 2012.
- Heidegger, M. *Acheminement vers la parole*, trad. Jean Beaufret, Wolfgang Brokmeier et François Fédier. Paris, Gallimard.1976
- Kapriélian, N. "Marie Ndiaye aux prises avec le monde ». *Les Inrockuptibles* 716, 18 août 2009) :29-33.
- Le Bris, M. et Rouaud, J. *Pour une littérature monde*. Paris, Gallimard, 2007.
- Léménager, G., <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20091111.BIB4397/marie-ndiaye-en-appelle-a-mitterrand-et-maintient-ses-propos-apres-le-texte-grotesque-d-039-eric-raoult.html>, 2009.

- <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20091109.BIB4389/eric-raoult-rappelle-marie-ndiaye-a-son-devoir-de-reserve.html>, 2009
- Lionnet, F. *The Creolization Theory*. Durham: Duke University Press, 2011.
- Livescu, S., *Francophonie and Human Rights: Diasporic Networks Narrate Social Suffering*. Los Angeles: Monton Press, 2012.
- Mabanckou, A. et Nicholson-Smith, D., « Immigration, « Littérature-monde », and Universality : The Strange Fate of the African Writer ». *Francophone Sub-Saharan African Literature in Global Contexts* 120 (2011): 75-85.
- Maingueneau, D., *Le discours littéraire*. Paris, Armand Colin, 2004.
- Majumdar, M. A. *Postcoloniality :The French Dimension*. New York, Berghahn Books, 2007.
- Mbembe, A. *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : La Découverte, 2010.
- Migraine-George, T., *From Francophonie to World Literature in French Ethics, Poetics, and Politics*. Nebraska: Nebraska University Press, 2013.
- Miller, C. L. *The French Atlantic Triangle: Literature and Culture of the Slave Trade*. Durham: Duke University Press, 2008.
- Moudileno, L. « Francophonie, Trash or recycle », Alec Hargreaves et al. *Transnational French Studies, Postcolonialism and Littérature-monde*, Society for Francophone Postcolonial Studies. Liverpool: Liverpool University Press, 109-123, 2010.
- Moura, J. M. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige. Manuels », 1999.
- Pfaff, F. *Conversations with Maryse Condé*. Nebraska: University of Nebraska Press. 1996.
- Prieto, E. *Literature, Geography and the Postmodern Poetics of Place*. New York: Palgrave Macmillan, 2013.
- Reclus, O. *France, Algérie et colonies*. Paris: Hachette Livre BNF, 1886.
- Rice, A. *Polygraphies: Francophone Women Writing Algeria*. Richmond: Virginia University Press, 2012.
- Rivarol, A. *De l'universalité de la langue française*. Paris: les Editeurs, 1784.
- Rosello, M. *Postcolonial Hospitality. The Immigrant as Guest*. Stanford: Stanford University Press, 2002.
- Rushdie, S. "Commonwealth Literature Does not Exist." *Imaginary Homelands: Essays and Criticism*. London: Granta, 63-70, 1991.
- Sandoval, C. *Methodology of the Oppressed*, Minnesota. University of Minnesota Press, 2000.
- Schor, N. *Reading in Detail : Aesthetics and the Feminine*. London, Routledge, 2007.
- Senghor, L. S. « Le français, langue de culture ». *Esprit* 311 : (1962) : 837-844.
- Serres, M. *Le Tiers Instruit*, Paris, Folio, 1992.
- Sugnet, C.J. « Littérature-monde en français: Manifesto Retro? » *International Journal of Francophone Studies* (2009): 237-253.
- Suleiman S. et Christie M. eds. *French Global: A New Approach to Literary History*. New York: Columbia University Press, 2011.
- Toledo, C. de. *Visiter le Flurkistan ou les illusions de la littérature-monde*. Paris : PUF, 2008.
- Wolton, D. *Francophonie et mondialisation*. Paris : CNRS, 2008.